

Enquête auprès des propriétaires et des gérants de commerces de détail – 2005

Résultats

L'enquête menée auprès des détaillants a permis de constater que l'argent comptant est le mode de paiement que ceux-ci préfèrent, suivi des cartes de débit et des cartes de crédit. Approximativement neuf répondants sur dix ont déclaré n'avoir subi aucune perte à cause de la contrefaçon au cours de la dernière année. Les sources de formation sur la détection des faux billets sont peu connues, trois commerçants sur quatre ayant été incapables de nommer un seul fournisseur.

Contrefaçon et formation de sensibilisation

- En tout, 85 % des répondants ont déclaré qu'ils n'avaient subi aucune perte à cause de la contrefaçon au cours de la dernière année.
- Les commerçants qui ont perdu de l'argent en raison de la contrefaçon ont indiqué que le montant de leur perte se chiffrait à moins de 20 dollars (9 %), de 20 à 100 dollars (3 %) et de 101 à 500 dollars (3 %).
- Parmi les détaillants interrogés, 53 % ont déclaré n'avoir aucune politique de formation visant à prévenir la circulation de faux billets dans leur point de vente.
- Lorsque l'on a demandé aux détaillants s'ils montraient à leurs employés comment reconnaître la fausse monnaie, 39 % ont répondu dans l'affirmative. Parmi ceux-ci, 67 % ne privilégiaient aucune méthode de formation en particulier.
- Au total, 62 % des commerçants interrogés ont déclaré qu'eux-mêmes et leurs employés vérifiaient régulièrement l'authenticité des billets de banque.
- En outre, 45 % des répondants ont affirmé qu'ils refusaient les billets suspects, et 26 %, qu'ils avaient fait appel à la police.
- À la question sur la source de préoccupation la plus importante pour les détaillants, les deux réponses qui sont revenues le plus souvent étaient le vol (24 %) et la fraude par chèque (21 %). La crainte de la contrefaçon est arrivée au cinquième rang dans le classement global, seulement 10 % des répondants ayant indiqué qu'il s'agissait de leur plus grande préoccupation.
- Au total, 49 % des détaillants interrogés seraient désireux de suivre une formation sur la fraude. Parmi ceux-ci, 37 % préféreraient assister à une séance de formation portant sur divers types de fraude.

Formation et sensibilisation

- Les sources qui offrent de la formation sur la détection des faux billets sont très peu connues.
- Lorsque l'on a demandé aux détaillants de nommer des sources où ils pouvaient obtenir ce genre de formation, 76 % n'ont pu en nommer une seule. Ceux qui ont mentionné des sources ont invoqué le plus souvent la police ou la GRC (13 %), les banques locales (5 %) et la Banque du Canada (3 %).
- Pour obtenir de l'information sur des sujets liés à leur secteur, 20 % des répondants se servent d'Internet, 13 % s'adressent à leur siège social et 10 % font appel à leur association professionnelle.
- Au total, 42 % des personnes interrogées se sont souvenues d'avoir reçu et lu des documents, de la publicité ou des articles sur le papier-monnaie dans les douze derniers mois.

Modes de paiement

- Autre que l'argent comptant, presque autant de détaillants acceptent les cartes de crédit (73 %) que les cartes de débit (70 %).
- Les chèques personnels sont un mode de paiement moins prisé, 59 % des commerçants interrogés les acceptant. Moins du quart (24 %) des déclarants acceptent les chèques de voyage.
- L'argent comptant est le mode de paiement préféré des détaillants (45 %), suivi des cartes de débit (27 %) et des cartes de crédit (11 %).
- Les raisons invoquées pour expliquer cette préférence à l'égard de l'argent liquide sont les suivantes: la commodité (36 %); l'instantanéité du paiement (15 %); l'absence de frais additionnels (15 %).
- Les cartes de crédit sont actuellement la méthode de paiement la moins appréciée (26 %), en raison surtout des frais élevés associés au traitement des transactions (motif invoqué par 55 % des répondants).
- Le comptant est le moyen de paiement préféré pour les transactions de 25 dollars et moins (63 %), suivi des cartes de débit (21 %).
- Pour ce qui est des transactions de 26 à 100 dollars, le mode de paiement le plus utilisé est la carte de débit (39 %), suivie de l'argent liquide (28 %).
- Le moyen le plus fréquemment employé pour régler les transactions de plus de 100 dollars est la carte de crédit (37 %), suivie de la carte de débit (21 %) et de l'argent comptant (13 %).